



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE LA MARNE**

Association Loi 1901  
Siège social : 7, rue Gerbault  
51100 REIMS

**Exercice clos le 31 août 2020**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**



## ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE LA MARNE

Association Loi 1901  
Siège social : 7, rue Gerbault  
51100 REIMS

Exercice clos le 31 août 2020

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

A l'assemblée générale,

#### **Impossibilité de certifier**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale de l'O.C.C.E de la Marne relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

#### **Fondement de l'impossibilité de certifier**

Conformément à ses statuts, votre association « a pour objet de permettre et de favoriser à tous les degrés, dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation du département la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs ». Les « coopératives scolaires » et les « foyers coopératifs affiliés » sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « siège départemental » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des « coopératives scolaires », les « foyers coopératifs affiliés » et le « siège départemental ».



Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous sommes dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels agrégés de l'association.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.



## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Boulogne, le 21 janvier 2021

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

## BILAN DE L'ASSOCIATION

### OCCE DE LA MARNE

ACTIF	31.08.2020			31.08.2019	PASSIF	31.08.2020	31.08.2019
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
Immobilisations incorporelles	754	754			Fonds propres (avant affectation)	117 224	114 015
Terrains					Report à nouveau	1 323 751	1 265 557
Constructions					Résultat de l'association	67 600	61 404
Installations et matériels d'activités	11 893	11 761	132	187	Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	6 726	6 314	412	908	Total	<b>1 508 575</b>	<b>1 440 975</b>
Immobilisations en cours					<b>FONDS DEDIES ET PROVISIONS</b>		
Prêts OCCE					Fonds dédiés	27 812	
Autres immobilisations financières					Provisions pour risques		
Total	<b>19 373</b>	<b>18 829</b>	<b>543</b>	<b>1 095</b>	Provisions pour charges	3 089	2 515
					Total	<b>30 901</b>	<b>2 515</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES</b>		
Stocks	3 658	1 210	2 447	2 885	Emprunts OCCE		
Coopératives et usagers divers	38		38		Emprunts et dettes assimilées		
Comptes courants OCCE	2 521		2 521		Fournisseurs	4 056	4 046
Autres créances (dont erreurs débitrices)	351		351	7 082	Dettes fiscales et sociales	3 680	3 630
Trésorerie	1 540 217		1 540 217	1 438 056	Comptes courants OCCE		
Charges constatées d'avance	1 226		1 226	4 015	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	131	866
Total	<b>1 548 009</b>	<b>1 210</b>	<b>1 546 799</b>	<b>1 452 038</b>	Produits constatés d'avance		1 100
					Total	<b>7 866</b>	<b>9 642</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 567 382</b>	<b>20 040</b>	<b>1 547 342</b>	<b>1 453 133</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 547 342</b>	<b>1 453 133</b>

## COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

### OCCE DE LA MARNE

	2019/2020	2018/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations perçues	300 599	328 258
Ventes de produits	739 244	915 599
Prestations de service et animations	267 529	447 509
Subventions d'exploitation	394 965	521 081
Dons et Mécénat	382	535
Contributions financières	2 868	
Autres produits	99 962	346 160
Reprises sur dépréciations et provisions	643	144
Utilisations des fonds dédiés		
Total	<b>1 806 193</b>	<b>2 559 285</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de fournitures à céder	492 428	616 655
Variation des stocks de fournitures à céder	-130	-60
Autres achats et charges externes	997 421	1 540 544
Aides financières	10 510	31 643
Impôts et taxes	1 231	1 182
Salaires	15 925	15 724
Charges sociales	5 215	5 527
Cotisations reversées	33 048	32 122
Autres charges	108 593	229 046
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	46 439	50 721
Dotations aux dépréciations et provisions	1 785	527
Report en fonds dédiés	27 812	
Total	<b>1 740 277</b>	<b>2 523 631</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>65 916</b>	<b>35 654</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des placements	6 058	5 891
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	<b>6 058</b>	<b>5 891</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
<b>RESULTAT FINANCIER (II)</b>	<b>6 058</b>	<b>5 891</b>
<b>RESULTAT COURANT (I + II)</b>	<b>71 974</b>	<b>41 545</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	20 576	36 951
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	<b>20 576</b>	<b>36 951</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	24 950	17 092
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	<b>24 950</b>	<b>17 092</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)</b>	<b>-4 374</b>	<b>19 859</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)</b>	<b>67 600</b>	<b>61 404</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature et prestations en nature		
Bénévolat	176 468	206 360
Total	176 468	206 360
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		
Personnel bénévole	176 468	206 360
Total	176 468	206 360

## ANNEXE DE L'ASSOCIATION OCCE DE LA MARNE

Du bilan de l'association de l'exercice clos le 31 août 2019. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	1 547 342,07 €	1 453 132,62 €
Résultat de l'exercice :	67 599,55 €	61 404,26 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	267	264
dont coopératives et foyers agrégés :	267	264
dont coopératives et foyers non agrégés :	0	0
Nombre de coopérateurs :	28 464	28 604
Heures de bénévolat du siège départemental	2 730	2 730
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	3 687	4 774
soit un équivalent temps plein de (1 820 h)	4	4 personne(s).
soit une valorisation du bénévolat de : nb d'heures * 27,50 € (a)	176 468 €	206 360 €

(a) Sur la base d'un coût de poste annuel de 50 K€ (charges sociales comprises) soit 27,50 €/heure.

### 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice est marqué par la crise sanitaire intervenue à compter de mars 2020 ce qui a entraîné une baisse de l'activité des coopératives de l'ordre de 30% par rapport à l'année précédente.

### 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

#### 2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :

- les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

#### 2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :

- les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

#### 2.3 Retraitements d'agrégation

Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et reversées au siège départemental ont été éliminées, les autres opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires, jugées non significatives, n'ont pas été éliminées.

### 3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

## OCCE DE LA MARNE

### 4. NOTES SUR LE BILAN

<b>Fonds associatif :</b>	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.																		
<b>Report à nouveau :</b>	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.																		
<b>Résultat exercice :</b>	67 599,55	<table border="0" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;"> <tr><td>{</td><td>dont</td></tr> <tr><td>{</td><td>dont</td></tr> <tr><td>{</td><td>dont</td></tr> <tr><td>{</td><td>dont</td></tr> </table>	{	dont	{	dont	{	dont	{	dont	<table border="0"> <tr><td>604,65</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>66 994,90</td><td>pour les C.R.F. agrégés</td></tr> <tr><td>351,00</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>0,00</td><td>pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs</td></tr> </table>	604,65	pour le siège départemental	66 994,90	pour les C.R.F. agrégés	351,00	pour le siège départemental	0,00	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
{	dont																		
{	dont																		
{	dont																		
{	dont																		
604,65	pour le siège départemental																		
66 994,90	pour les C.R.F. agrégés																		
351,00	pour le siège départemental																		
0,00	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs																		
<b>Autres créances :</b>	351,00	<table border="0" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;"> <tr><td>{</td><td>dont</td></tr> <tr><td>{</td><td>dont</td></tr> </table>	{	dont	{	dont	<table border="0"> <tr><td>0</td><td>C.R.F. agrégés.</td></tr> </table>	0	C.R.F. agrégés.										
{	dont																		
{	dont																		
0	C.R.F. agrégés.																		
entre total actif et total passif constatés dans																			
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.																			
<b>Autres dettes :</b>	130,69	<table border="0" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;"> <tr><td>{</td><td>dont</td></tr> <tr><td>{</td><td>dont</td></tr> </table>	{	dont	{	dont	<table border="0"> <tr><td>130,69</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>0,00</td><td>pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs</td></tr> </table>	130,69	pour le siège départemental	0,00	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs								
{	dont																		
{	dont																		
130,69	pour le siège départemental																		
0,00	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs																		
entre total actif et total passif constatés dans																			
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.																			
<b>Disponibilités :</b>	1 540 216,72	<table border="0" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;"> <tr><td>{</td><td>dont</td></tr> <tr><td>{</td><td>dont</td></tr> </table>	{	dont	{	dont	<table border="0"> <tr><td>149 470,99</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>1 390 745,73</td><td>pour les C.R.F. agrégés,</td></tr> <tr><td>5 208,79</td><td>par C.R.F. agrégé.</td></tr> </table>	149 470,99	pour le siège départemental	1 390 745,73	pour les C.R.F. agrégés,	5 208,79	par C.R.F. agrégé.						
{	dont																		
{	dont																		
149 470,99	pour le siège départemental																		
1 390 745,73	pour les C.R.F. agrégés,																		
5 208,79	par C.R.F. agrégé.																		
soit en moyenne environ																			

### 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

<b>Dotation amortissements et gros équipement :</b>	46 439,32	<table border="0" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;"> <tr><td>{</td><td>dont</td></tr> <tr><td>{</td><td>dont</td></tr> </table>	{	dont	{	dont	<table border="0"> <tr><td>631,90</td><td>pour le siège correspondant aux amortissements</td></tr> <tr><td>45 807,42</td><td>pour les CRF agrégés correspondant aux investissements</td></tr> </table>	631,90	pour le siège correspondant aux amortissements	45 807,42	pour les CRF agrégés correspondant aux investissements				
{	dont														
{	dont														
631,90	pour le siège correspondant aux amortissements														
45 807,42	pour les CRF agrégés correspondant aux investissements														
soit en moyenne environ															
<b>Total des produits :</b>	1 832 826,53	<table border="0" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;"> <tr><td>{</td><td>dont</td></tr> <tr><td>{</td><td>dont</td></tr> </table>	{	dont	{	dont	<table border="0"> <tr><td>171,56</td><td>par C.R.F. agrégé.</td></tr> <tr><td>146 042,35</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>1 749 404,98</td><td>pour les C.R.F. agrégés,</td></tr> <tr><td>6 552,08</td><td>par C.R.F. agrégé.</td></tr> </table>	171,56	par C.R.F. agrégé.	146 042,35	pour le siège départemental	1 749 404,98	pour les C.R.F. agrégés,	6 552,08	par C.R.F. agrégé.
{	dont														
{	dont														
171,56	par C.R.F. agrégé.														
146 042,35	pour le siège départemental														
1 749 404,98	pour les C.R.F. agrégés,														
6 552,08	par C.R.F. agrégé.														
soit en moyenne environ															
<b>Total des charges :</b>	1 765 226,98	<table border="0" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;"> <tr><td>{</td><td>dont</td></tr> <tr><td>{</td><td>dont</td></tr> </table>	{	dont	{	dont	<table border="0"> <tr><td>145 437,70</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>1 682 410,08</td><td>pour les C.R.F. agrégés,</td></tr> <tr><td>6 301,16</td><td>par C.R.F. agrégés</td></tr> </table>	145 437,70	pour le siège départemental	1 682 410,08	pour les C.R.F. agrégés,	6 301,16	par C.R.F. agrégés		
{	dont														
{	dont														
145 437,70	pour le siège départemental														
1 682 410,08	pour les C.R.F. agrégés,														
6 301,16	par C.R.F. agrégés														
soit en moyenne environ															
<b>Résultat net moyen :</b>			250,92 par C.R.F. agrégé.												

### 6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE		
Personnel salarié par l'association départementale	0,7	0,7
<b>Total</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>

### 7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
Outil préconisé pour la tenue comptable des coops : Retkoop		
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en nombre)	227	222
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en %)	85%	84%
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	245	261
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	172	15
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	219	220
Part en % de la mutualisation conservée par le siège	100%	100%
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	3	4
Participants aux séances de formation (estimation)	30	40

## BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

### OCCE DE LA MARNE

ACTIF	31.08.2020			31.08.2019	PASSIF	31.08.2020	31.08.2019
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
Immobilisations incorporelles	754	754			Fonds propres (avant affectation)	117 224	114 015
Terrains					Résultat du siege de l'association	605	3 210
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités	11 893	11 761	132	187	Total	<b>117 829</b>	<b>117 224</b>
Autres immobilisations corporelles	6 726	6 314	412	908	<b>FONDS DEDIES ET PROVISIONS</b>		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés	27 812	
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Autres immobilisations financières					Provisions pour charges	3 089	2 515
Total	<b>19 373</b>	<b>18 829</b>	<b>543</b>	<b>1 095</b>	Total	<b>30 901</b>	<b>2 515</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES</b>		
Stocks	3 658	1 210	2 447	2 885	Emprunts OCCE		
Coopératives et usagers divers	38		38		Emprunts et dettes assimilées		
Comptes courants OCCE	2 521		2 521		Fournisseurs	4 056	4 046
Autres créances	351		351	7 082	Dettes fiscales et sociales	3 680	3 630
Trésorerie	149 471		149 471	114 305	Comptes courants OCCE		
Charges constatées d'avance	1 226		1 226	4 015	Autres dettes	131	866
Total	<b>157 264</b>	<b>1 210</b>	<b>156 053</b>	<b>128 287</b>	Produits constatés d'avance		1 100
					Total	<b>7 866</b>	<b>9 642</b>
<b>TOTAL</b>	<b>176 636</b>	<b>20 040</b>	<b>156 596</b>	<b>129 382</b>	<b>TOTAL</b>	<b>156 596</b>	<b>129 382</b>

## COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

### OCCE DE LA MARNE

	2019/2020	2018/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations perçues	300 599	328 258
Ventes de produits	739 244	915 599
Prestations de service et animations	267 529	447 509
Subventions d'exploitation	394 965	521 081
Dons et Mécénat	382	535
Contributions financières	2 868	
Autres produits	99 962	346 160
Reprises sur dépréciations et provisions	643	144
Utilisations des fonds dédiés		
Total	<b>1 806 193</b>	<b>2 559 285</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de fournitures à céder	492 428	616 655
Variation des stocks de fournitures à céder	-130	-60
Autres achats et charges externes	997 421	1 540 544
Aides financières	10 510	31 643
Impôts et taxes	1 231	1 182
Salaires	15 925	15 724
Charges sociales	5 215	5 527
Cotisations reversées	33 048	32 122
Autres charges	108 593	229 046
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	46 439	50 721
Dotations aux dépréciations et provisions	1 785	527
Report en fonds dédiés	27 812	
Total	<b>1 740 277</b>	<b>2 523 631</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>65 916</b>	<b>35 654</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des placements	6 058	5 891
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	<b>6 058</b>	<b>5 891</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
<b>RESULTAT FINANCIER (II)</b>	<b>6 058</b>	<b>5 891</b>
<b>RESULTAT COURANT (I + II)</b>	<b>71 974</b>	<b>41 545</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	20 576	36 951
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	<b>20 576</b>	<b>36 951</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	24 950	17 092
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	<b>24 950</b>	<b>17 092</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)</b>	<b>-4 374</b>	<b>19 859</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)</b>	<b>67 600</b>	<b>61 404</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature et prestations en nature		
Bénévolat	176 468	206 360
Total	176 468	206 360
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		
Personnel bénévole	176 468	206 360
Total	176 468	206 360

## ANNEXE DE L'ASSOCIATION OCCE DE LA MARNE

Du bilan de l'association de l'exercice clos le 31 août 2019. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	1 547 342,07 €	1 453 132,62 €
Résultat de l'exercice :	67 599,55 €	61 404,26 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	267	264
dont coopératives et foyers agrégés :	267	264
dont coopératives et foyers non agrégés :	0	0
Nombre de coopérateurs :	28 464	28 604
Heures de bénévolat du siège départemental	2 730	2 730
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	3 687	4 774
soit un équivalent temps plein de (1 820 h)	4	4 personne(s).
soit une valorisation du bénévolat de : nb d'heures * 27,50 € (a)	176 468 €	206 360 €

(a) Sur la base d'un coût de poste annuel de 50 K€ (charges sociales comprises) soit 27,50 €/heure.

### 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice est marqué par la crise sanitaire intervenue à compter de mars 2020 ce qui a entraîné une baisse de l'activité des coopératives de l'ordre de 30% par rapport à l'année précédente.

### 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

#### 2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :

- les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

#### 2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :

- les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

#### 2.3 Retraitements d'agrégation

Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et reversées au siège départemental ont été éliminées, les autres opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- les produits pour cessions achetées par les coopératives scolaires au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires, jugées non significatives, n'ont pas été éliminées.

### 3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

## OCCE DE LA MARNE

### 4. NOTES SUR LE BILAN

<b>Fonds associatif :</b>	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.										
<b>Report à nouveau :</b>	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.										
<b>Résultat exercice :</b>	67 599,55	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>— dont</td><td>604,65</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>66 994,90</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>351,00</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>0,00</td></tr> </table>	— dont	604,65	— dont	66 994,90	— dont	351,00	— dont	0,00	<p>pour le siège départemental</p> <p>pour les C.R.F. agrégés</p> <p>pour le siège départemental</p> <p>pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs</p>
— dont	604,65										
— dont	66 994,90										
— dont	351,00										
— dont	0,00										
<b>Autres créances :</b>	351,00	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>— dont</td><td>130,69</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>0,00</td></tr> </table>	— dont	130,69	— dont	0,00	<p>pour le siège départemental</p> <p>pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs</p>				
— dont	130,69										
— dont	0,00										
entre total actif et total passif constatés dans		0	C.R.F. agrégés.								
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.											
<b>Autres dettes :</b>	130,69	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>— dont</td><td>149 470,99</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>1 390 745,73</td></tr> </table>	— dont	149 470,99	— dont	1 390 745,73	<p>pour le siège départemental</p> <p>pour les C.R.F. agrégés,</p>				
— dont	149 470,99										
— dont	1 390 745,73										
entre total actif et total passif constatés dans		0	C.R.F. agrégés.								
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.											
<b>Disponibilités :</b>	1 540 216,72	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>— dont</td><td>149 470,99</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>1 390 745,73</td></tr> </table>	— dont	149 470,99	— dont	1 390 745,73	<p>pour le siège départemental</p> <p>pour les C.R.F. agrégés,</p>				
— dont	149 470,99										
— dont	1 390 745,73										
soit en moyenne environ		5 208,79	par C.R.F. agrégé.								

### 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

<b>Dotation amortissements et gros équipement :</b>	46 439,32	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>— dont</td><td>631,90</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>45 807,42</td></tr> </table>	— dont	631,90	— dont	45 807,42	<p>pour le siège correspondant aux amortissements</p> <p>pour les CRF agrégés correspondant aux investissements</p>
— dont	631,90						
— dont	45 807,42						
soit en moyenne environ		171,56	par C.R.F. agrégé.				
<b>Total des produits :</b>	1 832 826,53	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>— dont</td><td>146 042,35</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>1 749 404,98</td></tr> </table>	— dont	146 042,35	— dont	1 749 404,98	<p>pour le siège départemental</p> <p>pour les C.R.F. agrégés,</p>
— dont	146 042,35						
— dont	1 749 404,98						
soit en moyenne environ		6 552,08	par C.R.F. agrégé.				
<b>Total des charges :</b>	1 765 226,98	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>— dont</td><td>145 437,70</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>1 682 410,08</td></tr> </table>	— dont	145 437,70	— dont	1 682 410,08	<p>pour le siège départemental</p> <p>pour les C.R.F. agrégés,</p>
— dont	145 437,70						
— dont	1 682 410,08						
soit en moyenne environ		6 301,16	par C.R.F. agrégés				
<b>Résultat net moyen :</b>		250,92	par C.R.F. agrégé.				

### 6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE		
Personnel salarié par l'association départementale	0,7	0,7
<b>Total</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>

### 7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
Outil préconisé pour la tenue comptable des coops : Retkoop		
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en nombre)	227	222
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en %)	85%	84%
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	245	261
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	172	15
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	219	220
Part en % de la mutualisation conservée par le siège	100%	100%
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	3	4
Participants aux séances de formation (estimation)	30	40